

## **Une activité de réflexion sur la relance des activités couronnée de succès !**

**La Sarre, mercredi le 8 juillet 2020** – Faisant suite aux événements des derniers mois, une quarantaine d'intervenants du milieu ont répondu à l'invitation lancée par la MRC d'Abitibi-Ouest pour définir, imaginer et proposer, de manière collaborative, les priorités d'action et projets structurants nécessaires pour une relance saine et durable.

Deux rencontres de travail virtuelles, animées par madame Julie Bourbonnais de la firme Hors-Piste, se sont déroulées les mardis 30 juin et 7 juillet 2020. Grâce aux différentes fonctionnalités offertes par les plateformes de webconférence, les différents intervenants des secteurs municipal, économique, social et communautaire ont pu s'exprimer sur les besoins les plus critiques et les opportunités à saisir.

Des échanges visant à convenir des projets et des priorités d'action à entreprendre dès maintenant se sont tenus pour chacun des thèmes retenus : 1) Attraction et formation de la main d'œuvre; 2) Production et achats locaux; 3) Soutien aux populations vulnérables; 4) Virage numérique; 5) Communication et mobilisation.

« Après avoir mis notre économie sur pause pendant des semaines, l'heure est maintenant à la reprise de nos activités courantes. Or, la pandémie et les mesures de mitigation mises en place ont généré d'importantes conséquences. Cette activité vise à mobiliser les divers acteurs du milieu autour d'actions pertinentes qui assureront le retour à la vitalité pour notre territoire, tout en maintenant les orientations définies à l'intérieur de notre [Plan de développement durable 2019-2029](#) », mentionne monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Au cours des prochaines semaines, les professionnels de la MRC d'Abitibi-Ouest interpellent les porteurs de dossiers et collaborateurs potentiels afin d'assurer la mise en œuvre des initiatives priorisées.

-30-

Source :

Éric Fournier, Directeur - Service développement

MRC d'Abitibi-Ouest

819-339-5671 poste 238